

tion diplomatique, qui n'eut malheureusement qu'un résultat négatif.

« Entre le mont Viso et le mont Cenis, nous dit M. Dufayard, entre les sources de la Doria et celles du Pô, vivait au XVII^e siècle, un petit peuple dont les origines mystérieuses, la religion particulière et les fastes héroïques ont attiré depuis longtemps l'attention des historiens. Les travaux remarquables des Dieckhoff, des Herzog, des Cunitz, des Preger et des Comba ont popularisé l'histoire de cette secte indomptable qui a tant de fois arrosé de son sang les vallées de Luzerne, d'Angrogne, de Saint-Martin et de Pérouse. »

Ce petit peuple, par ses mœurs et sa religion, avait une vie à part. Il fut souvent l'objet des persécutions des ducs de Savoie qui ne voyaient pas d'un bon œil ce petit état dans leur état.

Sous Emmanuel-Philibert, en 1560, sous Charles-Emmanuel II, en 1665, de véritables expéditions militaires furent dirigées contre ces Vaudois. Lors de cette dernière invasion, les cantons helvétiques intervinrent et la persécution fut arrêtée. Peu de temps après, arriva la révocation de l'édit de Nantes. Louis XIV imposa à son voisin le duc de Savoie l'obligation de faire disparaître tous les dissidents de ses états. Victor-Amédée répugnait à cette mesure odieuse ; il essaya de tergiverser et de traîner les choses en longueur. Mais il ne put résister aux ordres impérieux du roi de France et aux objurgations du Nonce et se vit forcé de publier un édit par lequel les Vaudois étaient mis en demeure ou de se faire catholiques ou d'abandonner le pays avant quinze jours.

Dans cette extrémité, les montagnards eurent recours aux cantons suisses. Ceux-ci envoyèrent une ambassade à